

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_035_A | Autour de l'Histoire de la folie \[A\]](#)[CollectionBoite_035_A-25-chem | Pauvreté. Item](#)[Définitions de riche, de pauvre et de misérable.](#)

Définitions de riche, de pauvre et de misérable.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b035_A_f0439**

Source**Boite_035_A-25-chem | Pauvreté.**

Langue**Français**

Type**FicheLecture**

Personnes citées**[Camus, Jean-Pierre](#)**

Références bibliographiques**[Camus, Jean-Pierre, De la Mendicité légitime des pauvres séculiers, 1634](#)**

Référentiel BNF**<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb301911796>**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 30/11/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Camus, Jean-Pierre (1584-11-03 -- 1584-11-03)

TITRE De la Mendicité légitime des pauvres séculiers

LIEU DE PUBLICATION Douay

DATE 1634

EDITEUR Douay : impr. de Vve M. Vyon , 1634

Définitions du riche, du pauvre et du
misérable

439

1 " Un h. qui n'a autre bien que son
apport du profit pour vivre que son être
spirituel et corporel peut être rangé au
nombre du Pauvre " (23)

2 " Celui qui a simplement ce qui est
nécessaire pour vivre sans être obligé au
travail pour éviter l'indigence peut être
mis au nombre des Riches bien que ce
soit au dernier rang et au plus bas étage " (24)

3 Le misérable " n'a ni le moyen
ni la puissance de vivre de son être
en s'enrichissant ou par infirmité ou par
manquements d'industrie, ou d'emploi " (25)

Comme - Lud. B. offey. De la mendicité légale
du pauvre. Douay.
1634

La Fondation de la Bibliothèque de la ville de Paris

1881

1881

Le 15 mai 1881, la Commission de la Bibliothèque de la ville de Paris a eu l'honneur de recevoir le rapport de la Commission de la Bibliothèque de la ville de Paris, lequel rapport a été lu par M. le Président de la Commission.

Le rapport de la Commission de la Bibliothèque de la ville de Paris a été lu par M. le Président de la Commission, lequel rapport a été lu par M. le Président de la Commission.

Le rapport de la Commission de la Bibliothèque de la ville de Paris a été lu par M. le Président de la Commission, lequel rapport a été lu par M. le Président de la Commission.

Le rapport de la Commission de la Bibliothèque de la ville de Paris a été lu par M. le Président de la Commission, lequel rapport a été lu par M. le Président de la Commission.